

Mesures d'accompagnement des Étudiants relatives à la pandémie liée au Coronavirus - Covid 19

16 mars 2020

Comme mesure préventive visant à contrer l'expansion du Coronavirus – Covid 19, la note officielle du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, sortie le vendredi 13 mars 2020, requiert de la part de tous les établissements d'enseignement et de formation, de tous les niveaux, publics et privés, la suspension des classes physiques. La finalité première de cette mesure est de réduire significativement les regroupements et les déplacements des personnes et ainsi réduire les risques de contamination.

Il est important de souligner que cette note ne requiert nullement la fermeture des établissements, ni l'arrêt du travail. Elle précise bien que les établissements d'enseignement se doivent de mettre en place des mécanismes pour assurer une continuité des apprentissages et faire le nécessaire pour que l'activité pédagogique continue d'une manière ou d'une autre.

Consciente de l'importance de l'enjeu, aussi bien au niveau mondial, national que local, COLLÈGE LASALLE MAROC est solidaire de cette décision, y adhère pleinement et essaye de la mettre en œuvre au mieux possible.

Par conséquent, conformément à la note officielle du Ministère, COLLÈGE LASALLE MAROC a décidé de **suspendre les cours (physiques) et les activités pédagogiques jusqu'à nouvel ordre**.

Parallèlement à cette décision, COLLÈGE LASALLE MAROC a mis en place un ensemble de mesures d'accompagnement qui seront appliquées tout au long de la période de suspension des cours, sauf si la situation évolue et exige de nous des mesures correctives ou complémentaires.

Les mesures d'accompagnement prises par COLLÈGE LASALLE MAROC relèvent de deux dimensions : une dimension administrative et logistique et une dimension pédagogique.

1. Mesures sur le plan Administratif et Logistique

Le travail des équipes permanentes, pédagogique et administrative, continuera normalement dans tous les Campus, aux horaires habituels. Des mesures préventives importantes ont été prises et elles sont les suivantes :

- Procéder d'une manière régulière à la désinfection de tous les locaux ;
- Exiger partout le maintien de la distance de deux mètres entre les personnes ;
- Transformer tous les « Open Spaces » en bureaux isolés ou du moins respecter un minimum de 2 m² pour chaque collaborateur ;
- Exiger pour tous les collaborateurs et chaque matin en arrivant au travail, une prise de température pour détecter toute éventuelle hausse de température ;

- Demander à tous les collaborateurs d'éviter les transports en commun et assurer à tous ceux qui en ont besoin les transferts domicile – COLLÈGE LASALLE MAROC dans les deux sens.

Bien évidemment, si l'évolution de la situation le requiert, nous prendrons d'autres mesures, correctives ou complémentaires, adéquates.

Il est à noter que COLLÈGE LASALLE MAROC travaille d'ores et déjà à l'éventualité d'un télétravail (travail à domicile) pour l'ensemble de ses collaborateurs au cas où la situation sanitaire du pays évoluerait et qu'une nouvelle note ministérielle l'exigerait formellement.

2. Mesures sur le plan Pédagogique

Parallèlement à la suspension des cours physiques et conformément à la note du Ministère l'Intérieur, COLLÈGE LASALLE MAROC a décidé de reporter, à une date à fixer ultérieurement selon l'évolution de la situation, toutes les activités socioculturelles. Ainsi, les rencontres, séminaires, manifestations avec les lycéens, les événements organisés par COLLÈGE LASALLE MAROC ou abrités dans les locaux COLLÈGE LASALLE MAROC sont reportés. Nous informerons les publics concernés des dates de reprogrammation de ces activités.

Concernant les étudiants de COLLÈGE LASALLE MAROC, nous sommes conscients que la décision de suspendre les cours physiques est lourde. C'est pour cela que nous avons décidé de mettre en place des mesures d'accompagnement pour réduire, autant que faire se peut, l'impact de cette décision. Ainsi les mesures prises sont :

- **Sur le plan des cours**

Pour chaque niveau, deux catégories de cours ont été identifiés :

- Des cours pour lesquels les séances hebdomadaires seront assurées en classe virtuelle (en ligne). Pour ces cours, l'enseignant assurera lui-même pour ses étudiants les séances à distance à travers une plateforme web réservée aux étudiants de COLLÈGE LASALLE MAROC, mise en place avec l'aide du réseau canadien LCI Education dont COLLÈGE LASALLE MAROC est membre. Ainsi, ces séances se dérouleront « presque normalement » mais à distance. Pour cela :
 - Les modalités de fonctionnement de ces classes virtuelles seront communiquées aux étudiants ;
 - Les enseignants concernés suivront une formation dédiée ;
 - L'équipe IT de COLLÈGE LASALLE MAROC accompagnera aussi bien les étudiants que les enseignants pour le déroulement des classes virtuelles ;
 - A la reprise des cours, COLLÈGE LASALLE MAROC organisera des séances, en présentiel et en sus, afin de réviser et cristalliser les contenus des séances de classe virtuelle.
- Des cours pour lesquels les séances seront rattrapées à la reprise des cours. Mais, pour cette période de suspension, les étudiants auront des activités complémentaires, sous forme de recherches et de devoirs, demandées et suivies par les enseignants et les responsables pédagogiques. Ces activités seront prises en considération dans l'évaluation globale du semestre.

Des notes pédagogiques spécifiques à chaque niveau seront envoyées à tous les étudiants. Elles préciseront les cours de chaque catégorie et les modalités de fonctionnement correspondantes. Les responsables pédagogiques assureront la communication et la coordination de toutes ces activités.

Bien évidemment, selon l'évolution de la situation, nous serons attentifs pour adapter cette démarche et la faire évoluer dans l'intérêt de tous les étudiants.

- **Sur le plan des Evaluations**

Toutes les évaluations programmées à partir du lundi 16 mars 2020 sont suspendues à une date à fixer ultérieurement.

Toutes les évaluations futures seront programmées au fur et à mesure et annoncées à l'avance afin de préserver leur pertinence pédagogique et l'intérêt des étudiants.

- **Sur le plan des activités Para-pédagogiques**

A partir du lundi 16 mars 2020 toutes les activités de développement personnel et para-pédagogiques sont suspendues et reportées à une date à fixer ultérieurement.

Un Comité de suivi, présidé par la Direction Générale de COLLÈGE LASALLE MAROC, est mis en place. Il veillera, d'une part, sur la mise en œuvre de ces mesures dans les différents campus de COLLÈGE LASALLE MAROC, et d'autre part, sur le renforcement ou l'actualisation de ces mesures selon l'évolution de la situation.